

**Sujet :** Re: Projet parc photovoltaïque Mourmelon-le-Petit

**De :** Natura 2000 - DDT 51/SEEPR/NP emis par MORZADEC Manon - DDT 51/SEEPR/NP <ddt-natura-2000@marne.gouv.fr>

**Date :** 16/05/2023 à 09:03

**Pour :** ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Laetitia,

Je n'ai pas de remarques particulières sur ce projet, si ce n'est la prise en compte de l'enjeu avifaune, notamment sur la présence probable de l'Alouette des champs, qui utiliserait l'AEI pour nicher. Le site d'implantation du projet est donc nécessaire au bon déroulement de son cycle de vie. Il n'est pas mentionné si ces secteurs ont bien été identifiés et évités.

Bien à toi,

Manon MORZADEC

Le 11/05/2023 à 10:51, DDT 51/SEEPR/ICPE (Procédures environnementales) (par centre serveur AC) a écrit :

Bonjour,

Sauf erreur de notre part, nous n'avons pas reçu votre avis concernant le projet de parc photovoltaïque sur la commune de Mourmelon-le-Petit.

Nous vous remercions par avance pour votre retour.

Cordialement

**Laetitia ROUYEZ**

SEEPR/ICPE

Direction Départementale des Territoires de la Marne

40 Bd Anatole France CS 60554 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex

Tel : +33 326708191



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale des  
Territoires de la Marne**

Le 14/02/2023 à 15:12, Robot Mélanissimo - SG/SNUM/UNI/DETN/GMCD (par centre serveur AC) a écrit :

Bonjour !

Votre message a bien été envoyé à tous les destinataires.

Les pièces jointes suivantes étaient associées à votre message :

- 20230214\_I\_saisine\_services.pdf (38 ko)
- Mourmelon\_le\_petit.zip (196 Mo)

2 fichiers, taille totale: 196 Mo.

Les fichiers seront disponibles jusqu'au **jeudi 16 mars 2023 à 15:12 (CET)**.

**Vous pouvez suivre l'action de chaque destinataire de votre message ainsi qu'en supprimer les pièces jointes en cliquant sur le lien suivant :**

- <https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/gestion.jsf?expid=RqUNgDHZafeMRGEkOZcXQYaSiZPgf4VhamgVtWZ5Qnl>

*Si le lien n'est pas cliquable, copiez-le dans votre navigateur Web préféré pour accéder à l'application.*

À l'issue de la période de rétention des fichiers, vous recevrez un récapitulatif de consultation de votre message et de leur téléchargement.

---

**Mélanissimo v. 4.0.15**

© Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

© Ministère de la Transition énergétique

## Instructions de téléchargement

Fichiers joints :

- 20230214\_I\_saisine\_services\_v2.pdf (59 ko)
- Mourmelon\_le\_petit.zip (196 Mo)

2 fichiers, taille totale: 196 Mo.

Les fichiers seront disponibles jusqu'au **samedi 10 juin 2023 à 10:51 (CEST)**.

**Vous pouvez télécharger les fichiers listés ci-dessus en cliquant sur le lien suivant :**

- [https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/lecture.jsf?uuid=adb8n9v6dgi\\_ex-LDpzASF87hS\\_srXk5Ewq0PKN3\\_i0](https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/lecture.jsf?uuid=adb8n9v6dgi_ex-LDpzASF87hS_srXk5Ewq0PKN3_i0)

*Si le lien n'est pas cliquable, copiez-le dans votre navigateur Web préféré pour accéder aux*

fichiers.

---

**Mélanissimo v. 4.0.15**

© Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

© Ministère de la Transition énergétique

## Instructions de téléchargement

Fichiers joints :

- 20230214\_I\_saisine\_services\_v2.pdf (59 ko)
- Mourmelon\_le\_petit.zip (196 Mo)

2 fichiers, taille totale: 196 Mo.

Les fichiers seront disponibles jusqu'au **samedi 10 juin 2023 à 10:51 (CEST)**.

**Vous pouvez télécharger les fichiers listés ci-dessus en cliquant sur le lien suivant :**

- <https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/lecture.jsf?uuid=TPK9OFgOdFUceuVAspU4yFudY1g9Wz093imfWtgoas>

*Si le lien n'est pas cliquable, copiez-le dans votre navigateur Web préféré pour accéder aux fichiers.*

---

**Mélanissimo v. 4.0.15**

© Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

© Ministère de la Transition énergétique